



FAITS SAILLANTS DES RAPPORTS FINANCIERS 2023

VILLE ET AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

Chères Riverougeoises,
Chers Riverougeois,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 5 juin 2024, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2023, tel qu'audité par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Compétences d'agglomération

Les revenus aux états financiers totalisent 230 807 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers, s'élèvent à 152 472 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 78 335 \$.

Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 5 juin 2024, le surplus accumulé au 31 décembre 2023 est de 160 677 \$.

Compétences de nature locale

Les revenus aux états financiers totalisent 13 197 680 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers, s'élèvent à 11 958 392 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 239 288 \$.

Le surplus s'expliquant par l'augmentation des droits de mutation reçus, et la réception d'aides financières supplémentaires.

Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 5 juin 2024, le surplus accumulé au 31 décembre 2023 est de 2 023 397 \$.

Les principales réalisations de l'année 2023 sont :

- Début des rénovations de l'hôtel de ville (subvention PRACIM de 78%);
- Réfection de la montée Kiamika, du chemin Kiamika et des rues Beaudoin et Lavoie (subvention PAVL de 70%);
- Changement des portes du garage municipal secteur L'Annonciation (subvention PRABAM);
- Modification du revêtement du bâtiment de la salle municipale secteur Sainte-Véronique (subvention PRABAM);
- Ajout d'un émissaire pluvial;
- Acquisition de mobilier urbain;
- Achat de machineries lourdes (un camion 6 roues et un tracteur ainsi que leur équipement de déneigement);
- Mise à niveau des stations de pompage d'eaux usées;
- Poursuite du plan d'action pour contrer le myriophylle à épis au lac Tibériade;
- Prolongement de divers réseaux d'aqueduc et d'égout;
- Changement de serveur informatique;
- Installation du réseau électrique pour certain secteur.

Endettement total net à long terme de l'administration municipale

Au 31 décembre 2023, l'endettement total net à long terme de l'administration municipale, incluant les compétences de nature locale et d'agglomération, atteignait 12 013 100 \$.

Traitement des élus

En conformité avec l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je fais mention des rémunérations et des allocations de dépenses des membres du conseil. La rémunération totale pour l'année 2023 se chiffre à 225 745 \$.

Conclusion

Je suis fier d'affirmer que la situation financière de la Ville est saine et que le conseil municipal a su garder un budget équilibré tout en maintenant des services de qualité à la population. Nous travaillons continuellement dans le but d'assumer nos obligations financières actuelles tout en respectant nos engagements futurs. Je profite de cette occasion pour remercier les membres de mon équipe tant pour leur soutien que leur grande disponibilité.

Merci également à la direction générale, au personnel cadre et à tout le personnel de la Ville pour leur travail constant et de qualité afin de mieux servir toute la population de Rivière-Rouge.

Toute ma gratitude aux bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Vous êtes la pierre angulaire de ces succès!



Faits saillants des rapports financiers 2023 Ville et Agglomération de Rivière-Rouge

Dans le seul et unique but de vous offrir des services de qualité, et ce, au meilleur coût possible, soyez assurés que votre conseil municipal continuera à travailler de façon la plus efficace qui soit à l'amélioration, au développement et à la planification de notre Ville.

En terminant, je vous mentionne que les rapports financiers complets de la Ville, incluant celui de l'Agglomération de Rivière-Rouge, sont accessibles sur le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sous l'onglet « Documents financiers » au lien suivant : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/79037/>

Donné à Rivière-Rouge ce 5^e jour de juin 2024

**Denis Lacasse
Maire**